STAGE DE PARAPENTE PROGRESSION PUY DE DOME 2025

 FICHE D’INSCRIPTION

|  |
| --- |
| NOM : PRENOM : |
|  |
| Date de naissance : |
|  |
| Adresse : |
|  |
| Code postal : Ville :  |
|  |
| e-mail :  |
|   |
| Tél. portable :  |
|  |
| C.M.C.A.S. de : S.S.A.de :  |

**Quel est votre poids : Kg Quelle est votre taille : Cm**

Début et fin des stages :

**du lundi 23 08h00 au vendredi 27 juin 2025 17h00 en pension complète**

**(Hébergement inclus à partir du dimanche 18h)** cf. note explicative

|  |  |
| --- | --- |
| Prix du stage parapente *dont participation ANEG 60%*  |  337€ |
| Hébergement & Restauration |  417€ |
| **Total participation stagiaire**  |  **754€** |

**tel** : 07 63 23 04 50

**email** : spina.julien@orange.fr

**A retourner à :**

Julien SPINA

56 rue des Ecoles

03600 COMMENTRY

#### Joindre impérativement :

🞎 - Une **photocopie de l’attestation carte ACTIV** 2024-2025

🞎 - Le montant de la participation au prix du stage **par chèque bancaire à l’ordre de l’ANEG**

🞎 - Pour les titulaires de la licence FFVL: **photocopie de la licence 2025**

🞎 - Pour les non-licenciés : un certificat médical. La licence sera prise et payée (par chèque uniquement) en début de stage

#### 🞎 - Une photocopie de la carte ANEG 2025 validée : Administratif ANEG – Trésorier ANEG – Président SSA

 (Téléchargeable sur le site)

**Note explicative**

Tous les stages de l’ANEG s’inscrivent dans une démarche pédagogique consistant à s’engager dans un processus commençant d’abord par découvrir le parapente, d’apprendre les bases de ce sport et ensuite de progresser dans sa pratique.

Ils sont ouverts à tous les ouvrants-droit et ayants-droit de la CCAS âgés de 15 ans et plus (voir conditions particulières en dessous de 18 ans) et qui ont satisfait à une visite médicale. (Voir conditions sur le site de la FFVL).

**Pour les personnes en situation de handicap (pax exemple malentendant), il est demandé de prendre contact avec le responsable de stage afin qu’il puisse prévoir avec l’école les moyens techniques adaptés à l’activité.**

La participation demandée au stagiaire est calculée en fonction du coefficient social. Le 1% intervient pour 50% du coût de l’activité technique, 60% pour le stage initiation.

L’hébergement et la restauration (100% à charge du stagiaire) sont obligatoires et inclus dans le montant de la participation finale.

**S’agissant d’un forfait, aucun remboursement n’est effectué**, à l’exception d’évènements exceptionnels et si le stage ne s'est fait que partiellement. Cet éventuel remboursement sera traité uniquement sur place, avant le départ du stage, avec le responsable désigné.

**La licence assurance (obligatoire) n’est pas incluse dans la participation**. Elle est souscrite, en début de saison, auprès de la fédération où dès le début du stage à l’école de parapente. Le paiement se fait uniquement par chèque.

Les invités (Hors ANEG) ne sont acceptés qu’exceptionnellement et sur accord du responsable de la Commission VLPM. En tout état de cause ils ne pourront occuper la place, liée au quota, d’un stagiaire ANEG.

La liste des candidats stagiaires est arrêtée **dès le quota de 6 inscriptions atteint.** Les inscriptions, après clôture de cette liste, seront soumises à la décision du responsable de stage.

**Une fois inscrit, l’annulation de la participation ne peut être réalisée uniquement que sur présentation d’un certificat médical.**

***Important :*** *Les inscriptions ne seront prises en compte qu’après* ***réception du dossier d’inscription complet et du chèque.***

L’inscription entraîne obligatoirement l’adhésion à l’ANEG. Cette adhésion **(20€ non remboursable)** est obligatoirement souscrite en ligne sur le site de l’ANEG, soit en début d’année, soit au moment de la constitution de votre dossier. L’adhésion à une SSA est également obligatoire, la validation par son Président conditionne l’accès aux stages ANEG.

**Le stage se déroule du lundi matin 08h00 au vendredi 17h00 :**

* **Ecole FFVL : FREEDOM PARAPENTE PUY DE DOME, 3 chemin de la Chave 63122 Saint Génes Champanelle**
* **Hébergement : « Gîte des Dômes » 63210 CEYSSAT**

Le programme technique est celui de la FFVL.

L’hébergement sera ouvert à partir du dimanche 18h.

Se rapprocher de l’accompagnant ANEG pour plus d’information.